



Priscilla Thomas et Martine Costenoble, chargées de mission IOD, en entretien de suivi avec Nicolas Tassin, gérant du Buffalo grill de Soissons.

“Nos méthodes d'intervention sont souvent à contre-courant des pratiques traditionnelles de l'insertion, mais force est d'en constater l'efficacité. Elles prouvent qu'il existe des espaces et une volonté qui permettent l'intégration durable en entreprise.”

Si, chiffres à l'appui, l'association Aisne action emploi (AAE) atteint année après année les objectifs ambitieux qu'elle se fixe, Pierre Mascitti, son président, veut voir la réalité en face : dans l'Aisne comme ailleurs, le marché de l'emploi est en souffrance. Les résultats obtenus montrent la capacité des entreprises locales à repenser leur mode de recrutement. Mais il faut également y voir selon ce président chef d'entreprise lui-même, un effet de *“la combativité de nos collaborateurs. Les gens qui travaillent ici s'investissent vraiment dans leur mission”*.

Créée en 2002 sous l'impulsion du Conseil général de l'Aisne avec l'appui des chambres consulaires et le financement de l'Union européenne, Aisne action emploi est engagée dans une stratégie d'accès direct à l'emploi pour des personnes en situation d'exclusion.

Cette stratégie se décline à travers trois volets. I.O.D (Intervention sur l'offre et la demande), le premier, a été mis en place dès 2002. Il est développé sur le terrain par la Mission emploi et entreprises forte de deux équipes de trois chargés de mission. Il s'adresse à des demandeurs d'emploi de premier niveau de qualification et donne de très bons résultats notamment dans les secteurs du bâtiment, des entreprises de service, de l'hôtellerie et de la restauration... IOD, une méthode labellisée, favorise la prise

en compte de demandes d'emploi durable et prend en considération les besoins des entreprises dans une logique d'intégration pérenne des nouveaux salariés. A travers elle, ce sont à ce jour 916 personnes qui ont repris un emploi dans une entreprise du secteur marchand, dont 500 en contrat de plus de six mois, majoritairement sous forme de contrats en CDI.

A.I.E. (Aisne initiative emploi) a été mis en place dès 2003. Ce deuxième volet de l'action de l'association s'adresse à un public de demandeurs d'emploi plus qualifiés, de niveau cadre et technicien supérieur. Il s'agit d'un service d'interface active visant à la remobilisation et à l'accompagnement des personnes sur un projet professionnel. Son action consiste à rechercher des employeurs potentiels et à proposer des offres d'emploi directement négociées par ses animateurs. La démarche induit simultanément la valorisation des potentiels et une dynamique de coaching des personnes accompagnées. En 2007, 52 personnes ont ainsi accédé à un emploi à travers cette action, le taux de maintien sur plus de six mois y est de 92 %.

“Nous travaillons dans une logique de mise à l'emploi et d'intégration durable, précise Bruno Douçot, directeur d'Aisne action emploi. Pour nous, l'enjeu est que la personne reste dans l'entreprise et pour ce faire, nous sommes particulièrement vigilants sur le suivi post-embauche. La plupart des structures d'insertion ne proposent pas d'accompagnement en entreprise. Pour nous, un emploi est

Le retour à l'emploi c'est le domaine d'activité d'Aisne Action Emploi. L'association départementale a un credo : conjuguer les attentes des entreprises et celles des futurs salariés qu'elle accompagne.

Objectif emploi

évalué régulièrement en phase de démarrage, mais l'accompagnement peut se poursuivre sur une durée qui peut aller jusqu'à 24 mois. Notre objectif, c'est le contrat en CDI, non aidé et à temps complet. S'il y a du temps partiel, il est important en tout cas que ce soit par choix de la part du salarié. En cumulant les résultats de la méthode IOD et de AIE, nous avons à ce jour remis 1 310 personnes à l'emploi dont 685 en contrat de travail de plus de six mois. J'ajouterais que ce n'est pas parce que nous prenons les meilleurs que nous pouvons afficher de tels résultats, nous ne choisissons pas les personnes qui entrent dans nos actions, elles nous sont directement adressées par les services d'insertion.”

Lancé en janvier 2008, le dispositif Intégr'emploi est le plus récent. Axé sur un suivi en entreprise des signataires d'un contrat CI-RMA (Contrat d'insertion - Revenu minimum d'activité), il a pour vocation de soutenir les employeurs et leurs salariés embauchés sous de tels contrats pour faciliter l'adaptation au poste de travail et l'intégration durable dans l'entreprise. *“Les constats réalisés suite au lancement du dispositif RMA ont révélé le besoin de renforcer les logiques d'accompagnement dans l'entreprise, d'où la mise en place d'une action spécifique sur ce terrain. Les premiers résultats, encourageants, d'intégration et de maintien dans l'emploi vont dans le sens des effets attendus”,* indique le responsable de la structure.

L'enjeu est que la personne reste dans l'entreprise.

IOD et AIE, des résultats sur le terrain

“Nous avons été vite satisfaits du contact établi avec l'équipe de Mission emploi et entreprises, ce sont des gens particulièrement réactifs et toujours disponibles, même au-delà de la période d'essai des personnes embauchées. Ils préparent bien le terrain, du côté administratif cela nous facilite la tâche à nous employeurs. Pour la personne qui se présente à un emploi c'est également rassurant, elle visite son poste de travail en amont et arrive en sachant parfaitement où elle met les pieds.” Gérant du restaurant Buffalo Grill à Soissons, Nicolas Tassin sait de quoi il parle.

Adéquation entre les attentes de l'employeur et celles du demandeur d'emploi

Depuis le mois de janvier 2008, quatre personnes ont trouvé un emploi chez lui à travers le dispositif IOD. *“C'est une entreprise qui joue le jeu, avance Martine Costenoble, chargée de mission de Aisne action emploi. Mickaël Barre, qui était dans notre dispositif depuis peu, a été engagé ici comme cuisinier suite à une candidature, ce qui nous a donné l'occasion de nous faire connaître de l'entreprise et de lui proposer d'autres personnes, avec succès.”* Embauché directement en CDI, Mickaël s'est parfaitement intégré à l'équipe des 24 salariés du restaurant. Il s'occupe également de la formation des nouveaux arrivants.

“Il est très pédagogue, assure Géraldine Mathieu, 38 ans, présentée par l'équipe IOD et embauchée en cuisine depuis le mois d'avril. Titulaire d'un BEP force de vente, Géraldine était sans emploi depuis deux ans. “C'est dur au début, glisse-t-elle, Mickaël m'a bien aidé pendant la première semaine et maintenant je me sens à l'aise et polyvalente.” Entreprise familiale, le Buffalo Grill de Soissons est assez représentatif des PME qui recrutent dans le sens des objectifs IOD. *“Ils sont tout à fait*

prêts à donner leur chance à des personnes non qualifiées, affirme Priscilla Thomas de Aisne action emploi, ils cherchent également à fidéliser leurs salariés et proposent des CDI.” Ce que le gérant confirme : *“les personnes non qualifiées sont en fait plus faciles à former et à intégrer dans l'équipe. En saison, nous embauchons souvent quelques personnes en contrat court, mais nous visons principalement les CDI pour plus de stabilité. Les gens en CDD de courte durée, ils s'en fichent un peu, ceux qui sont là pour rester s'impliquent davantage.”*

Pour la société Axotech, installée au Parc Gouraud de Soissons, c'est le dispositif AIE (Aisne initiative emploi) qui a permis l'embauche d'un collaborateur qualifié en la personne d'Arnaud Coral, titulaire d'un bac pro DPI (définition de projet industriel). *“Cela faisait deux ans que j'étais en recherche d'emploi et on ne me proposait rien”,* affirme ce trentenaire qui auparavant enchaînait les missions courtes en intérim. Reconnue dans le domaine de l'outillage spécial, Axotech est une jeune société de trois salariés. Pour Laurent Guillet, son directeur, l'intermédiaire de AIE

a été très positif dans ce recrutement. *“La personne proposée est déjà ciblée, explique-t-il, il y a donc vraiment adéquation entre les attentes de l'employeur et celles du demandeur d'emploi. Arnaud avait déjà des compétences sur des logiciels comme Autocad, nous l'avons accompagné et un peu formé sur le reste, après deux contrats en CDD de six mois, nous avons signé avec lui un CDI en décembre dernier.”* AIE agit prioritairement dans une logique centrée sur l'emploi qui reste le meilleur vecteur d'insertion sociale. *“Nous commençons par identifier les besoins des entreprises le but du jeu étant de faire se rencontrer les bonnes personnes, commente Philippe Promelle, chef de projet du dispositif. Les gens sont sortis du marché du travail depuis un certain temps, il faut parfois les pousser un peu et leur faire prendre conscience qu'ils ont bel et bien les compétences requises. Ce fut le cas pour Arnaud qui se voyait plutôt évoluer dans le domaine de l'outillage spécial, Axotech est une jeune société de trois salariés. Pour Laurent Guillet, son directeur, l'intermédiaire de AIE*



Mickaël Barre, 26 ans, a été embauché comme cuisinier au début de l'année, il s'occupe également de la formation des nouveaux arrivants.



Epaulé par le directeur Laurent Guillet, Arnaud Coral a vite satisfait aux exigences de la société Axotech de Soissons.

Un syndicat en pleine transformation

Dominique Duquesnoy préside le Syndicat du Maroilles qui réunit dix-huit producteurs de l'Aisne et du Nord, parmi lesquels les quatre manufacturiers axonais : Fauquet au **Nouvion en Thiérache**, Les Maroilles Leduc à **Sommeron** et au **Petit Dorengt**, Lesire et Roger à **Mondrepuis** et La Ferme Blanche à **Eparcy**.

Le territoire de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) Maroilles est en place depuis 1978. Il jouit de surcroît de l'appellation d'origine protégée (AOP) définie par l'Europe. Dans l'Aisne et le Nord, la filière Maroilles emploie 650 personnes (avec les emplois de la sous-traitance). Elle a fabriqué l'an passé 3 131 tonnes de Maroilles dont 80% ont été affinées dans l'Aisne.

La nouvelle loi d'orientation agricole contraint le Syndicat du Maroilles à rassembler en son sein les dix-huit affineurs de Maroilles et les 260 éleveurs et producteurs qui les approvisionnent en lait de vache. Le dossier de mutation du Syndicat du Maroilles, qui sera contrôlé dans l'avenir par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), sera bouclé en juin.



Le Nouvion
en Thiérache

La production de Maroilles Fauquet ; 1 900 tonnes par an, selon le directeur Dominique Duquesnoy.

Sur les fromages Fauquet vendus en grandes et moyennes surfaces, le Comité départemental du tourisme (CDT) de l'Aisne place l'autocollant d'un jeu-concours qui vante la Thiérache, ses produits, ses monuments et ses 400 km de sentiers de randonnée.

Le Maroilles promoteur du patrimoine axonais

L'Aisne produira cette année 80% du Maroilles fabriqué en France. Parmi ses principaux affineurs, la filière compte la fromagerie Fauquet du Nouvion en Thiérache (marque fondée en 1925). Elle appartient à l'entreprise Les Fromagers de Thiérache qui emploie sur place 220 salariés et qui collecte chaque année, parmi 240 éleveurs de l'Aisne et du Nord, quelque 88 millions de litres de lait de vache.

"Il faut dix litres de lait pour fabriquer un kilo de Maroilles", explique Dominique Duquesnoy, directeur de la fromagerie Fauquet. *Nous produisons ici 6 000 tonnes de fromage par an dont 1 900 t de Maroilles*".

Plus de 80% de cette production de Maroilles est vendu principalement dans le Nord Pas-de-Calais et la Picardie dans les grandes et moyennes surfaces (GMS) commerciales. La zone de chalandise du Maroilles Fauquet s'étend à la Belgique, à la Bretagne, au Pays de Loire, à la Région Centre, à l'Île de France, à la Champagne-Ardenne et à la Lorraine.

"C'est exactement notre zone de chalandise touristique", souligne Stéphane Rouziou, le directeur du CDT de l'Aisne. *Nous avons eu*

l'idée de coller un sticker d'un jeu-concours sur les emballages des Maroilles Fauquet pour promouvoir la Thiérache qualifiée de "petite Normandie dans l'Aisne". Le Comité départemental du tourisme s'est occupé de l'impression de 20 000 autocollants qui comportent cinq volets. Le fromager les a collés sur autant de fromages de Maroilles de 200, 360, 575 ou 750 grammes.

"Quel produit n'est pas fabriqué en Thiérache ?

Le cidre ou le Champagne ?" Telle est la question du jeu-concours qui permet de gagner un week-end de randonnée d'une valeur de 284 €, dix topoguides et dix clefs USB sur la randonnée en Thiérache. Le tirage au sort des bulletins se déroulera le 18 août chez un huissier.

Le jeu, sous le slogan "l'Aisne it's open", assure la promotion "de cette région d'élevage et berceau du goûteux Maroilles", des points forts de son patrimoine (Familistère Godin, Château fort de **Guise**, Abbaye de **Saint-Michel en Thiérache**, églises fortifiées) et de ses quatre cents kilomètres de sentiers de randonnée pédestre (25 circuits).

"Le Maroilles associe très bien la randonnée pédestre au terroir thiérachien. C'est un mariage



efficace pour le consommateur, un mariage qui valorise à la fois le produit et son pays", confie Dominique Duquesnoy. Sur les emballages des fromages, à leurs dégustateurs, le jeu-concours du CDT rappelle en effet que l'Aisne est le premier producteur de Maroilles en France, devant le département du Nord. Ce que ne dit pas le film de Dany Boon, "Bienvenue chez les ch'tis" qui a tout de même généré dans la filière une augmentation de 20% de la production.

Les Fromagers de Thiérache

28 rue de la Croix
02170 Le Nouvion en Thiérache

03 23 98 35 70

dominique.duquesnoy@chaumes.fr
www.randonner.fr